

MULT1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en
communication multilingue**A Louvain-la-Neuve - 52 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **mult1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Pédagogie	7
- Evaluation au cours de la formation	7
- Formations ultérieures accessibles	7
- Gestion et contacts	7

MULT1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en communication multilingue.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction de votre parcours antérieur, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études et le secrétaire du jury.

MULT1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'objectif de l'année d'études préparatoire est de fournir aux étudiants, dont les connaissances ont été jugées insuffisantes par le jury pour accéder directement au [Master en communication multilingue \[120.0\]](#), le complément nécessaire à leur formation antérieure pour qu'ils soient aptes à suivre les enseignements du master avec fruit.

MULT1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Le programme propre à chacune des deux langues comporte des cours de spécialité visant à développer des compétences communicatives suffisantes.

Le programme sera constitué en fonction du parcours antérieur de l'étudiant (minimum 16 crédits et maximum 60 crédits).

o Langues

L'étudiant choisit deux langues parmi l'allemand, l'anglais, le français et le néerlandais, en fonction des langues qu'il souhaite inscrire à son programme de master.

⌘ Allemand (26 crédits)

○ LALLE1211	Allemand - Compétences productives avancées	Caroline Klein (coord.)	60h	3 Crédits	1 + 2q
○ LFIAL1710	Deutsche Sprache	Henri Bouillon	30h+30h	5 Crédits	1q
○ LGERM1111	Audio-orale Kompetenz der deutschen Sprache: Hörverstehen und mündlicher Ausdruck	Henri Bouillon	15h+15h	4 Crédits	2q
○ LGERM1112	Schriftliche Kompetenz der deutschen Sprache: Leseverstehen und schriftlicher Ausdruck	Dany Etienne	15h+15h	4 Crédits	1 + 2q
○ LGERM1113	Basisgrammatik der deutschen Sprache	Joachim Sabel	30h+15h	4 Crédits	1 + 2q
○ LGERM1501	Deutsch: fortschrittene Kompetenzen II	Henri Bouillon	30h+30h	6 Crédits	1 + 2q

⌘ Anglais (26 crédits)

○ LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.), Philippe Denis, Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1q
○ LGERM1121	English language : listening and speaking skills	Sylvie De Cock	15h+15h	4 Crédits	2q
○ LGERM1122	English language : reading and writing	Fanny Meunier	15h+15h	4 Crédits	2q
○ LGERM1123	English Grammar	Fanny Meunier	30h+15h	4 Crédits	1 + 2q
○ LGERM1326	English - Advanced Productive Skills	Sylvie De Cock	30h+30h	3 Crédits	1 + 2q
○ LGERM1502	Advanced English language skills II	Sylviane Granger	30h+30h	6 Crédits	1 + 2q

⌘ Néerlandais (26 crédits)

○ LFIAL1730	Nederlandse taal	Philippe Hilgsmann	30h+30h	5 Crédits	1q
○ LGERM1131	Mondelinge taalvaardigheid Nederlands: luister- en spreekvaardigheid	Sara Jonkers	15h+15h	4 Crédits	2q

○ LGERM1132	Schriftelijke taalvaardigheid Nederlands: lees- en schrijfvaardigheid	Jean-Pierre Colson	15h+15h	4 Crédits	2q
○ LGERM1133	Basisgrammatica Nederlands	Philippe Hiligsmann	30h+15h	4 Crédits	1 + 2q
○ LGERM1503	Nederlands: gevorderde vaardigheid II	Philippe Hiligsmann	30h+30h	6 Crédits	1 + 2q
○ LNEER1211	Néerlandais - Compétences productives avancées	Hilde Bosmans	30h+30h	3 Crédits	1 + 2q

⊗ Français (26 crédits)

○ LFRAN1301	Français - Niveau seuil (B1) - "Comprendre la Belgique"	Geneviève Briet (coord.), Valérie Neuenschwander, Christine Renard	60h	4 Crédits	1 ou 2q
○ LFRAN1303	Français - Niveau seuil (B1) - "Expression orale"	Françoise Masuy (coord.), Valérie Neuenschwander (supplémentaire Françoise Masuy), Emmanuelle Rassart	30h	3 Crédits	1 ou 2q
○ LFRAN1401	Français - Niveau intermédiaire avancé (B2) - "De la voix à la plume"	Geneviève Briet, Emmanuelle Rassart (coord.)	60h	4 Crédits	1 ou 2q
○ LFRAN1403	Français - Niveau intermédiaire avancé (B2) - Expression orale	Françoise Masuy (coord.)	30h	3 Crédits	1 ou 2q
○ LROM1111	Analyse et maîtrise de la grammaire française	Michel Francard	7.5h+22.5h	4 Crédits	1 + 2q
○ LROM1321	Analyse et pratique de l'écrit argumenté	Damien Zanone	15h+15h	5 Crédits	2q

○ Un cours au choix parmi :

(En fonction de son dossier, l'étudiant pourrait être amené à devoir suivre les deux cours.)

⊗ LFRAN1304	Français - Niveau seuil (B1) - "Expression écrite"	Françoise Masuy (coord.), Valérie Neuenschwander	30h	3 Crédits	1 ou 2q
⊗ LFRAN1404	Français - Niveau intermédiaire avancé (B2) - "Expression écrite"	Françoise Masuy (coord.)	30h	3 Crédits	1 ou 2q

○ Un cours "général" au choix parmi

⊗ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon (supplémentaire Philippe Hambye), Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q
⊗ LGERM1315	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturelle Aspekte	Hubert Roland	30h	4 Crédits	1q ⊕
⊗ LGERM1515	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte	Antje Büsgen	30h	4 Crédits	1q ⊕
⊗ LGERM1325	Civilisation of the English-speaking countries : cultural aspects	Ingrid Bertrand	30h	4 Crédits	1q ⊕
⊗ LGERM1525	Civilisation of the English-speaking countries : From the Second World War to the Present	Véronique Bragard, Guido Latre	30h	4 Crédits	1q ⊕
⊗ LGERM1335	Civilisatie van het Nederlandse taalgebied: culturele aspecten	Ludovic Beheydt	30h	4 Crédits	2q ⊕
⊗ LGERM1535	Civilisatie van het Nederlandse taalgebied: hedendaagse realiteiten	Matthieu Sergier	30h	4 Crédits	2q ⊕

MULT1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Cette année d'études s'adresse :

- aux étudiants qui répondent aux conditions de l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 30/6/2006 fixant les conditions d'accès aux études à l'université pour les porteurs de grades académiques délivrés hors université (dit [arrêté "passerelles"](#)).

Sont admis sans condition à l'année préparatoire au master en communication multilingue, les étudiants porteurs des grades académiques suivants (catégorie 1) :

- BA en communication (pour les langues concernées)
- BA en gestion des ressources humaines (pour les langues concernées)
- BA en marketing (pour les langues concernées)
- BA en secrétariat de direction (pour les langues concernées)
- BA-AESI en langues germaniques (pour les langues concernées)

Sont admis à l'année préparatoire au master en communication multilingue, les étudiants porteurs des grades académiques suivants qui, après vérification de l'acquisition des matières prérequis n'obtiennent pas un accès immédiat au master (catégorie 2) :

- BA en communication appliquée (pour les langues concernées) - type long
- BA en traduction et interprétation (pour les langues concernées) - type long;
- aux porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger, dont les connaissances ont été jugées insuffisantes par le jury pour accéder au [Master en communication multilingue \[120.0\]](#), suite à la procédure d'admission (voir rubrique Admission);
- aux étudiants, qui ne sont pas titulaires d'un diplôme autorisant l'accès direct au master, mais qui peuvent faire valoir des savoirs et compétences utiles acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle (VAE).

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Consultez les [conditions d'admission générales](#)

Pour les étudiants belges qui répondent aux conditions de l'arrêté passerelles :

Pour les passerelles de catégorie I, l'inscription à l'année d'études préparatoire se fait directement au Service des Inscriptions de l'UCL. Pour les passerelles de catégorie II, la demande d'admission doit être introduite auprès de Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres" (Collège Mercier, 14 bte L3.06.01, Place Cardinal Mercier B-1348 Louvain-la-Neuve,

conseiller.etudes-fial@uclouvain.be, tel. : +32 (0)10 47 48 57). Le dossier de demande d'admission comportera une lettre de motivation, une copie des relevés de notes pour toutes les années d'études supérieures suivies, une copie du/des diplôme(s) obtenu(s) et, en cas de parcours professionnel, un curriculum vitae.

Pour les étudiants étrangers : la demande d'admission est soumise au jury des études de master. La procédure particulière pour les étudiants réguliers internationaux est détaillée à l'adresse suivante : <https://www.uclouvain.be/14041.html> .

Pour les étudiants VAE : la demande d'admission est doit être introduite auprès de la Conseillère aux études (Collège Erasme, Place Blaise Pascal, 1 à 1348 Louvain-La-Neuve - [Fiorella Flamini](#)).

PÉDAGOGIE

Le programme de cours de chaque étudiant est établi en fonction de son parcours académique antérieur et en vue de le doter des prérequis nécessaires à l'accès au master.

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives testeront des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'année d'études préparatoire ne mène pas à un diplôme et la réussite de celle-ci donne accès au [Master en communication multilingue \[120.0\]](#). Seule une attestation de réussite sera délivrée.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann	Doyen
	Bérengère Bonduelle	Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE)
	Ecole de philosophie (EFIL)
	Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR)
	Commission de programme en histoire (HIST)
	Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR)
	Commission de programme en linguistique (LING)
	Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD)
	Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI)
	Commission de programme en communication multilingue (MULT)
	Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM)
Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)	
Commission de programme en arts du spectacle (THEA)	

Responsable académique du programme : [Sylvie De Cock](#)

Jury

Président : **Guido Latre**

Secrétaire : **Anne Rinder**

3e membre du jury restreint : **Sylvie De Cock**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**